

Double Licence Informatique et applications / Droit

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Les interactions entre droit et informatique sont anciennes mais les évolutions récentes les rendent encore plus étroites et importantes. Que ce soit au travers de l'informatique juridique ou de l'encadrement juridique des usages des technologies de l'information et de la communication, l'intérêt de disposer d'une véritable double compétence en droit et en informatique apparaît chaque jour plus évidente. C'est l'ambition de ce nouveau parcours bi-diplômant de licence Droit et informatique que de proposer à des étudiants sélectionnés cette double compétence. à venir

OBJECTIFS

Au cours des trois années de licence, ils aborderont les matières fondamentales des deux disciplines : droit des contrats, droit administratif, droit des libertés fondamentales, mathématiques et calcul, algorithmique, programmation... afin de bénéficier pleinement d'une double compétence qui leur ouvrira des débouchés variés dans un monde où droit et informatique deviennent de plus en plus indissociables.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue d'une formation de trois ans, ces étudiants seront titulaires d'une licence dans chaque domaine.

Ils pourront poursuivre leurs études en se spécialisant davantage par exemple dans le domaine du droit du numérique notamment dans un des masters proposés au sein d'Université Paris Cité.

Les étudiants diplômés auront vocation à mettre en œuvre leurs compétences dans des domaines variés :

de la conformité à l'ingénierie informatique en passant par l'intelligence artificielle et les *legaltech* qui associent de manière très étroite services juridiques et technologies informatiques. Ils contribueront au développement de nouvelles formes d'activités à valeur ajoutée et à fort potentiel.

Programme

ORGANISATION

Le programme de la licence d'informatique des trois années :

La première année (semestres 1 et 2) est une année de **tronc commun** commune aux licences de mathématique et d'informatique.

La deuxième année (semestres 3 et 4) est une année de **spécialisation progressive**.

La troisième année est **propre à chaque parcours**.

Admission

ATTENDUS

Les attendus pour les études de Droit :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de • qualités **réactionnelles** et **oratoires**
- Disposer d'aptitudes à la **compréhension**, à l'**analyse** et à la **synthèse** d'un texte

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Disposer d'aptitudes à la **logique** et au **raisonnement conceptuel**
- Pouvoir travailler de façon **autonome** et **organiser** son travail
- Être **ouvert** au monde et disposer de **connaissances linguistiques**
- Être intéressé par les **questions historiques, sociétales et politiques**

Les attendus pour la licence Informatique :

- Disposer de compétences **scientifiques**
- Disposer de compétences en **communication**
- Disposer de compétences **méthodologiques** et **comportementales**
- Une très bonne maîtrise des compétences attendues en **Mathématiques** à la fin de la • classe de terminale est préconisée.
- Une bonne maîtrise de compétences attendues dans une autre discipline, scientifique • ou non, à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Contacts

Co-responsable du diplôme

Elise Bonzon

elise.bonzon@u-paris.fr

En bref

Public(s) cible(s)

- Étudiant

Langue(s) des enseignements

- Français

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation